



Église des Pays de l'Ain

Janvier-Février 2014
n° 1 & 2

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

La communication : un défi à relever !

Un nouvel EPA, un nouveau site Internet en ligne dans quelques semaines, une nouvelle newsletter... Le diocèse change sa communication !

Ces changements s'articulent autour de trois objectifs :

- **Rendre la communication plus efficace** : les coûts de réalisation et de diffusion de l'ancien bulletin EPA étaient trop élevés pour le faible nombre d'abonnés. Malgré une nouvelle formule lancée en 2010, nous ne sommes pas parvenus à augmenter ce nombre, ni à réduire le déficit. Aujourd'hui, il ne nous est pas possible de poursuivre cette parution. C'est donc sur Internet que le diocèse va redéployer sa communication, pour que l'accès à ses informations soit plus facile pour tous les chrétiens.

- **Renforcer l'unité**, en informant les catholiques sur la vie de leur diocèse, de leurs paroisses, des services et des mouvements, mais aussi de l'Église en France et dans le monde : « *les médias peuvent contribuer à nous faire sentir plus proches les uns des autres ; à nous faire percevoir un sens renouvelé de l'unité de la famille humaine* », comme l'a expliqué le Pape dans son dernier message pour la Journée Mondiale des Communications sociales.

- **Garantir l'ouverture de l'Église à tous, pour être évangélistes** : « *Nous sommes appelés à témoigner d'une Église qui soit la maison de tous. Sommes-nous en mesure de communiquer le visage d'une telle Église ?* » demandait encore le Pape François. Pour cela, il faut à la fois s'ouvrir à ceux qui ne fréquentent pas habituellement les églises - et pour cela, Internet est « *un don de Dieu !* » - mais aussi faire en sorte que personne, au sein même de nos communautés, ne se sente exclu. C'est pourquoi chacun est invité à transmettre les informations de ce nouveau bulletin à tous ceux qui n'ont pas accès à Internet, notamment aux anciens abonnés d'EPA, pour que le lien privilégié qu'ils entretenaient avec le diocèse ne soit pas brisé.

Laissons le Saint-Père conclure : « *La révolution des moyens de communication et de l'information requiert des énergies fraîches et une nouvelle imagination pour transmettre aux autres la beauté de Dieu.* »
A nous de relever ce défi !

Guilhem Duval
Délégué épiscopal à l'information

Photo : Détail de la bannière
« Les hommes de Belley à Lourdes »

Agenda de l'évêque

Mois de février 2014

Du lundi 17 au dimanche 23 février

- Visite pastorale du groupement paroissial de Culoz

Jeudi 20 février

- Halte spirituelle à Culoz

Du dimanche 23 au mercredi 26 février

- Session doctrinale des évêques, sur le Salut, à Paray-le-Monial

Jeudi 27 février

- Conseil épiscopal avec les doyens



L'église Saint-Martin à Culoz

Mois de mars 2014

Samedi 1er mars

- Rencontre des confirmands à Ars

Mardi 4 mars

- Comité de coordination de la Vie Consacrée à Paris

Mercredi 5 mars

- Célébration des Cendres à Bourg-en-Bresse

Jeudi 6 mars

- Préparation du Congrès de la Miséricorde
- Réunion de préparation du pèlerinage des gens du voyage à Ars

Vendredi 7 mars

- Conseil épiscopal
- Bureau du Secours Catholique

Samedi 8 mars

- Rencontre Diaconie

Dimanche 9 mars

- Appel décisif des catéchumènes à Ars

Du dimanche 9 mars au vendredi 14 mars

- Retraite sacerdotale à Châteauneuf-de-Galaure avec les prêtres du diocèse

Du vendredi 14 mars au vendredi 21 mars

- Visite pastorale dans le groupement paroissial de Lhuis

Dimanche 16 mars

- Confirmations à Lhuis

Une lettre pastorale pour le Carême

« *Proclamez la Bonne Nouvelle !* », c'est le titre de la nouvelle lettre pastorale que Mgr Pascal Roland adresse aux chrétiens de l'Ain à l'occasion de l'entrée en Carême.

Elle sera publiée sur le site du diocèse le 5 mars, et paraîtra dans le numéro de mars d'*Eglise des Pays de l'Ain*.

Le 28 février prochain, lors du lancement de la campagne du Denier de l'Eglise, les paroisses du diocèse recevront des exemplaires imprimés, comme pour les lettres précédentes, afin de pouvoir la diffuser dès le Mercredi des Cendres.

Les communautés religieuses, les aumôneries des collèges, lycées, hôpitaux et maisons de retraite qui souhaiteraient en distribuer sont invitées à informer le service communication de leurs besoins.

Contact : SDPC

04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com

Famille diocésaine

Lettre de mission et recrutement

- **Mme Elisabeth Duclos**, membre du service de catéchuménat depuis le mois de septembre 2012, est nommée laïque en mission ecclésiale jusqu'au 1er septembre 2016, à titre bénévole, sous la responsabilité de M. Maurice Simplex.
- **Mme Catherine Cocqu** assure la gestion du service des dons au diocèse depuis le 1er janvier 2014. Elle remplace **Mme Mireille Michel**, qui accompagne son mari en retraite et à qui nous souhaitons bonne route !

Sont recommandés aux prières du diocèse

- **Madame Véronique Mélédi**, née Amégnaglo, mère de l'abbé Samuel Mélédi, curé d'Izernore, est décédée le 4 février, en la fête de sainte Véronique sa patronne, dans sa 65ème année, à l'hôpital Saint-Joseph de Dachta au Togo.
- **Madame Simone Flouttet**, née Degletagne, bienfaitrice du diocèse, est décédée à Seillon-Repos le 8 février, à l'âge de 96 ans. Sa messe de funérailles a été célébrée le 12 février à la chapelle Saint-Antoine à Bourg.

- **La sœur du P. Gustave Kama Kalombo**, en charge des paroisses des groupements de Champagne en Valromey et Artemare, mère de famille de quatre enfants, est décédée au Congo-Kinshasa à l'âge de 40 ans.

- **M. l'Abbé Ernest Belotti**, décédé le 19 février 2014, à l'hôpital Tougin (Gex), à l'âge de 92 ans.

Né le 5 février 1922, à Taleggio (Province de Bergame, Italie), Ernest Belotti a été ordonné prêtre



le 1er mars 1947. Il avait été vicaire à Gex (1947-1950), curé de Mijoux de 1950 à 1957, puis de Saint-Genis-Pouilly de 1957 à 1990. Il était ensuite devenu aumônier de la maison de retraite Tougin, de 1979, prenant en plus la charge de l'hôpital de Gex en 1989. Il avait rempli ces fonctions jusqu'en 2005, lorsqu'il avait pris sa retraite à Saint-Genis-Pouilly. Ses funérailles auront lieu à l'église Saint-Pierre à Saint-Genis-Pouilly, le mardi 25 février 2014, à 9 h 30. Il sera ensuite inhumé dans la tombe familiale, au cimetière de Saint-Genis-Pouilly.

Mise à jour de l'annuaire

Téléphones des prêtres

- **P. Pascal BAMOKENA** (page 73)

Corriger le téléphone portable : 06 18 68 65 69.

Téléphone du presbytère d'Attignat : inchangé.

- **P. Olivier Barnay** (p. 176)

Corriger le téléphone du presbytère de Pont-de-Veyle : 03 85 31 53 67

Téléphone portable : inchangé.

- **P. Emmanuel Kabemba** (p. 68 & 194)

Nouveau téléphone du presbytère de Villereversure : 04 74 55 16 80

Téléphone portable : inchangé.

- **P. Sylvain Mariaud** (p. 197)

Nouveau téléphone personnel : 04 74 61 25 44

Téléphone portable : inchangé.

- **P. Théodore Placca** (p. 204)

Corriger le téléphone du presbytère de Groissiat : 04 74 75 78 31

Téléphone portable : inchangé.

- **P. Serge Placide** (p. 204)

Nouveau téléphone portable (liste rouge). L'ancien est supprimé.

Téléphone du presbytère de Péronnas : inchangé.

- **P. Nicolas Sautereau** (p. 209)

Corriger le téléphone du presbytère de Tossiat : 04 74 51 61 52

Téléphone portable : inchangé.

- **P. Roland Varin** (p. 211)

Corriger le téléphone : 04 74 08 17 12

Compte-rendu du Conseil presbytéral

Les 23 et 24 janvier 2014, le Conseil presbytéral s'est réuni autour de notre évêque au Foyer Sacerdotal Jean-Paul II, à Ars-sur-Formans.

Étaient présents autour de Mgr Pascal Roland, tous les membres du Conseil presbytéral ainsi que le P. Aimé Fulbert Owah, vicaire épiscopal, à titre d'invité. Bien qu'encore fatigué le P. Xavier Roquette a pu participer à tous les travaux ; nous avons été heureux de le revoir et de lui redire nos vœux de bon rétablissement.

Pour éclairer et alimenter notre réflexion, plusieurs experts sont intervenus : le P. Roch Valentin, responsable du service diocésain de pastorale liturgique et sacramentelle, Danièle et Jeanne, de la Fraternité de la Source (Savigneux), et M. Louis Jacques Le Seigneur, économiste diocésain.

Notre nouveau secrétaire général, le P. Emmanuel Joseph Kabemba, a su faire respecter avec efficacité un ordre du jour bien chargé. Directement ou indirectement, toutes les questions abordées concernaient l'évangélisation : ses objectifs, les personnes chargées de sa mise en œuvre, ses moyens matériels.



L'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise.

I. Objectifs

A. La Pastorale sacramentelle et évangélisation

Suite à la réflexion des évêques en assemblée plénière, aux réunions précédentes du CP, et aux demandes d'un nombre important de frères prêtres, Mgr Roland a désiré que le CP entreprenne une réflexion de fond sur la pastorale sacramentelle comme pilier fondamental de l'évangélisation dans le diocèse.

Pour nous y aider, le P. Roch Valentin a montré la place centrale des sacrements dans l'évangélisation entre la transmission de la Parole de Dieu et le témoignage de la charité et de la sainteté. Se référant au Synode sur l'Eucharistie source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise, il a rappelé l'importance centrale de l'Eucharistie dans la vie chrétienne, ainsi que la question de l'ordre des sacrements de l'initiation : « *Il ne faut jamais oublier, en effet, que nous sommes baptisés et confirmés en vue de l'Eucharistie. Une telle donnée implique un engagement dans le but de favoriser, dans la pratique pastorale, une compréhension plus unifiée du parcours de l'initiation chrétienne (Sacramentum Caritatis, 17).* » D'autre part, au Synode sur la nouvelle évangélisation, il a été dit que le premier sacrement de la Réconciliation parce qu'il évangélise les évangélisateurs eux-mêmes. Citant l'Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* du Pape François, il a affirmé que « *la pire discrimination dont souffrent les pauvres est le manque d'attention spirituelle. L'immense majorité des pauvres a une ouverture particulière à la foi ; ils ont besoin de Dieu et nous ne pouvons pas négliger de leur offrir son amitié, sa bénédiction, sa Parole, la célébration des Sacrements et la proposition d'un chemin de croissance et de maturation dans la foi.* Il a évoqué en conclusion quelques « *lois de l'évangélisation* », citées lors du



Le sacrement de Réconciliation évangélise les évangélisateurs eux-mêmes.

Synode sur l'évangélisation, notamment celles que le Cardinal Ratzinger avait exposé aux catéchistes pour le jubilé de l'an 2000 : « *l'expropriation* » (l'évangélisateur ne parle pas en son nom mais au nom de l'Eglise), « *le grain de moutarde* » (il travaille avec patience et persévérance, sans exiger des résultats immédiats), « *le grain de blé* » ou « *la logique de la croix* ».

Lors de la précédente réunion, nous avons déjà évoqué l'état de la réflexion sur la pastorale de la confirmation, les questions qui se posent et quelques exemples de ce qui se fait dans les paroisses. La réflexion sur la pastorale des sacrements est l'occasion de partager une difficulté souvent rencontrée : en demandant un sacrement certaines personnes ne souhaitent qu'un minimum d'accompagnement et de formation. Beaucoup de confrères ont besoin d'en parler, d'être encouragés. La diversité des parcours demanderait peut-être un peu plus de cohésion diocésaine et une plus grande insistance sur la cohérence des sacrements. Il importe de remettre en valeur la notion du don de Dieu et de ses exigences, de développer la catéchèse sur les sacrements. Il faut à la fois insister sur la cohérence de la vie chrétienne et aider les personnes à cheminer pour adhérer librement à cette cohérence.

B. La préparation au mariage

Danièle et Jeanne, de « la Source », à Savigneux, ont été invitées à présenter le parcours de Préparation au Mariage expérimenté depuis l'an dernier, pour un ensemble de paroisses du doyenné du Val de Saône. Mise sur pied en lien avec la Pastorale de la Famille, cette préparation au mariage allie, sur la base de la méthode des parcours Alpha, une formation humaine dispensée par des couples, et une formation spirituelle, en vue du sacrement, dispensée par des prêtres.

Ce parcours est réparti sur deux soirées, un samedi, et un dimanche en incluant la messe dominicale, mais cette modalité peut varier en fonction des nécessités et des possibilités. Le tout s'articule autour de cinq temps forts abordant chacun un thème capital de la vie conjugale, et formant une progression.

Chaque thème est présenté selon le même schéma :

- un « topo » présenté par un couple animateur, entrecoupé d'exemples et témoignages des différents couples animateurs du parcours, puis des petits exercices à faire sur place par chacun des couples de futurs époux.
- une intervention du prêtre en rapport avec le thème abordé, qui donne des éléments de catéchèse et concerne plus directement la préparation directe au sacrement.

Le bilan effectué l'an dernier auprès des couples qui se préparaient au mariage a fait apparaître des éléments très positifs, en plus bien sûr du sérieux quant au contenu de la formation : beaucoup ont été très touchés, et même heureusement « apprivoisés » dans leur rencontre de l'Eglise et des chrétiens qui les accompagnaient. Cela ne peut qu'ouvrir des portes pour l'évangélisation.

Cet outil semble donc assez opportun quant au public visé, et relativement facile à mettre en place : il est à la fois très modulable dans



La préparation au mariage ne peut qu'ouvrir des portes pour l'évangélisation.

sa forme et suffisamment précis dans son contenu pour que la mise en place ne soit pas trop lourde.

Le CP pense que cette expérience serait à développer. En vue d'aider les paroisses, il demande au service de la pastorale de la famille de proposer un outil diocésain, une formation pour les couples animateurs et un réseau de personnes ressources. Il est suggéré à l'évêque de donner une feuille de route concrète à l'équipe qui sera appelée à piloter ce projet d'évangélisation.

C. Une mission originale

Notre province ecclésiastique est en train de mettre sur pied un projet missionnaire particulier : la constitution de petites équipes sacerdotales interdiocésaines pour assurer des missions d'évangélisation. Il a été demandé à notre CP de réfléchir à la mission qui pourrait être proposée à ce genre d'équipes. Nous avons pensé à une mission dans les écoles

catholiques. L'attente spirituelle des jeunes et le nouveau dynamisme de l'enseignement catholique nous poussent à tenter de le concrétiser en collaboration avec la Direction de l'enseignement catholique. Il faudrait donc trouver quelques prêtres volontaires qui veuillent bien s'y consacrer, au moins par périodes. L'évêque suggère le rythme d'une semaine par mois.

II. Personnes et services

Plusieurs questions soumises au CP au cours de cette session ont concerné la répartition, la formation, et l'accompagnement de ceux qui ont reçu une mission paroissiale ou diocésaine particulière.

- Pour la formation permanente des prêtres, une formule en partenariat avec la Société Jean-Marie Vianney a été retenue par le conseil épiscopal suite à la précédente réunion du CP. Seront proposées trois sessions annuelles d'un jour et demi, sur un thème théologique et pastoral. Pour l'année prochaine, le diocèse est chargé de la deuxième session (12-13 janvier 2015), la SJMV s'occupant des deux autres (8-9 décembre 2014 et 9-10 mars 2015). D'autres propositions sont à l'étude.

- En 2015, les 15-17 novembre, aura lieu une session du presbyterium de deux jours et demi. Elle aura pour thème l'évangélisation et pour intervenant Mgr Pierre-Marie Carré, archevêque de Montpellier et vice-président de la Conférence des Evêques de France, membre du synode des évêques sur l'évangélisation.

- Le CP a fait également le point sur plusieurs propositions toujours à l'étude concernant l'accompagnement de tous prêtres, l'aide des prêtres âgés, l'accueil des prêtres « fidei donum » et l'organisation pastorale lors des vacances.

- Tous les fidèles laïcs sont appelés à participer activement à l'évangélisation, en vertu de leur baptême et de leur confirmation. Quelques uns sont appelés et envoyés pour une mission particulière :

dans un service diocésain ou une paroisse, ce sont les laïcs en mission ecclésiale (LME). D'autres accomplissent avec dévouement un service administratif. Certains exercent leur service dans le cadre d'un contrat de travail, beaucoup le font bénévolement. C'est pour tout le diocèse un motif de reconnaissance et un encouragement.

Une double réflexion est engagée pour permettre un accompagnement des personnes, assurer une meilleure cohérence dans les envois en mission et une plus grande cohésion entre les services. Une réorganisation de ceux-ci est en cours d'élaboration en lien avec le projet de la maison diocésaine.

III. Moyens matériels

Pour l'accomplissement de sa mission d'évangélisation, le diocèse a besoin de moyens matériels qu'il doit gérer avec prudence et esprit de pauvreté.

- Avec l'aide du conseil diocésain des affaires économiques, M. Louis Jacques Le Seigneur s'emploie à réduire la masse des dépenses : de manière à diminuer le plus possible la contribution obligatoire des paroisses. Celle-ci demeure néanmoins nécessaire tant que les recettes des quêtes impérees seront insuffisantes. Pour essayer de les améliorer, l'évêque a demandé à l'économat diocésain

d'envoyer aux paroisses, avant chaque quête, une note explicative permettant d'intéresser les fidèles aux besoins du diocèse. De même les paroisses sont invitées à proposer le casuel, demandé à l'occasion des baptêmes, mariages et sépultures, comme une offrande indicative minimum. Le CP ne s'est pas prononcé sur une augmentation de ces offrandes : la dernière réévaluation remonte au 1er janvier 2010.

- La caisse Saint-Christophe est la caisse de solidarité qui pourvoit au remboursement des frais de déplacements effectués par les curés et vicaires pour l'accomplissement de leur charge pastorale. Elle est alimentée en partie par la quête spéciale du 15 août et administrée avec la collaboration des membres délégués à la commission Saint-Christophe. Suite à la réflexion de celle-ci, menée ces trois dernières années et aux propositions de l'économat diocésain, le CP a donné son accord pour la prise en charge complète de ces frais soit par le diocèse, soit par les paroisses. Suivant l'avis de l'économat diocésain, l'évêque a décidé que ces remboursements seront à la charge exclusive du diocèse et qu'ils se feront sur la base d'un justificatif trimestriel (et non plus annuel). Le principe d'une deuxième quête spéciale pourrait être étudié lors d'une prochaine session.



Le diocèse a besoin de moyens matériels qu'il doit gérer avec prudence et esprit de pauvreté.

- L'économat diocésain a informé le CP de l'état de la réflexion au sujet de l'avenir de la maison Saint-Anthelme. Son fonctionnement repose de plus en plus sur la trésorerie du diocèse. Un premier projet concernant les écoles catholiques de Belley ayant échoué, il semble que seul un nouvel investissement hôtelier permettrait d'espérer une autonomie financière. Mais cet investissement obligerait le diocèse à geler les investissements des paroisses. Tous les intéressés, y compris les collectivités territoriales qui apprécient les activités sociales de la maison, sont contraints de trouver

rapidement une solution. En concertation avec eux, l'autorité diocésaine poursuit attentivement la réflexion en vue de sauvegarder les intérêts locaux et diocésains de l'évangélisation.

- La mise à disposition des objets liturgiques, dont le Service diocésain d'art sacré (SDAS) est le gardien, semble nécessiter l'élaboration d'une procédure simple et objective facilitant l'évaluation des demandes en fonction des objets disponibles. Le CP propose que ces demandes soient étudiées en collaboration par la Commission diocésaine d'art sacré (CDAS) et le SDAS.



- La réforme du bulletin diocésain Eglise des Pays de l'Ain est en cours de réalisation. Vient de paraître, fin janvier, le dernier numéro - ancienne série - de l'année 2013 (n°11, indiqué par erreur Janvier 2014). La nouvelle formule maintient la parution d'un bulletin officiel mensuel (8 pages). Celui-ci sera distribué gratuitement par internet à tous les abonnés. Par ailleurs le service de communication du diocèse prévoit la diffusion d'un bulletin d'information deux fois par mois, également par internet. Les paroisses sont invitées à relayer ces informations diocésaines par leurs moyens propres de communication, notamment auprès de leurs paroissiens qui n'ont pas internet.

Cette réunion à Ars a permis aux membres du CP de célébrer la Messe de Saint-François de Sales avec le Séminaire de la Société Jean-Marie Vianney, de prendre un repas avec les séminaristes du diocèse et de passer une soirée de rencontre très intéressante avec les responsables du Sanctuaire, de la SJMV, du Séminaire et du Foyer Marcel Van. Arrivé comme vice-recteur du Sanctuaire à la fin de l'été, le P. Daniel Cardot a découvert que le premier lieu visité du département (450 000 personnes en 2013) est un vrai centre missionnaire au service de l'Eglise, avec un charisme très actuel, représentant une belle ressource d'évangélisation pour le diocèse et les paroisses. Celles-ci sont invitées à en profiter davantage et à apporter leurs idées. Les activités du sanctuaire occupent à temps plein trois prêtres, la communauté des Frères de la Sainte Famille, les religieuses bénédictines, une dizaine de laïcs salariés et trois bénévoles. Trois autres chapelains y exercent un ministère à temps partiel et plusieurs prêtres de paroisse et du séminaire rendent des services réguliers, notamment pour la permanence des confessions. De nombreux bénévoles contribuent aussi ponctuellement à la vie du Sanctuaire. Parmi les projets à l'étude, il y a le renforcement de l'accueil des personnes en difficulté et la création de liens avec d'autres continents.

Le P. Philippe Caratgé est Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney. Celle-ci est une association cléricale de droit pontifical qui compte 80 membres et quelques associés, laïcs et consacrées : 16 petites fraternités de deux à quatre prêtres. Elle est née à la suite du pèlerinage du Bienheureux Jean-Paul II en 1986 qui a voulu redonner à l'Eglise le saint curé comme modèle « hors pair » pour tous les prêtres. A Ars-sur-Formans, la SJMV s'occupe de trois œuvres qu'elle a fondées : le Séminaire international pour la formation de prêtres des églises particulières, le Foyer sacerdotal pour aider les prêtres à se ressourcer, le Foyer Marcel Van, auquel s'ajoutent six camps de jeunes, pour favoriser

l'éclosion des vocations sacerdotales.

Le P. Patrick Clément est le responsable du Foyer Marcel Van où sont accueillis des jeunes (de la quatrième à la terminale) qui se posent la question de la vocation sacerdotale. Ils sont actuellement trois. Tout en poursuivant leurs études au lycée de Villefranche, ils sont accompagnés dans leur formation humaine, intellectuelle et spirituelle par une petite équipe composée du P. Lavour, d'une consacrée et des quelques familles qui se relaient pour la cuisine.

Le Séminaire est divisé en deux cycles ayant chacun leur maison et leur supérieur. La propédeutique (dix candidats) et le premier cycle de deux ans (seize séminaristes venant de huit diocèses et de sept pays) ont pour supérieur le P. Gaspard Craplet. Le deuxième cycle se poursuit sur trois ans sur place (avec deux jours en paroisse), plus un an en paroisse (avec une semaine par mois au séminaire) ; le supérieur en est le P. Roch Valentin. Pour le diocèse de Belley-Ars, il y a actuellement trois séminaristes en premier cycle, deux séminaristes en deuxième cycle et un diacre stagiaire en paroisse.

Deux autres séminaristes du diocèse sont en formation à Lyon : l'un au séminaire St-Irénée, l'autre en Groupe de formation universitaire (GFU).

Merci à ces confrères de nous avoir partagé leurs belles missions. Merci aux membres du Foyer sacerdotal pour leur accueil fraternel. Merci à tous les confrères, aux consacrés et à tous les fidèles laïcs qui ont porté les travaux de notre assemblée dans leurs prières.

**PP. Emmanuel Joseph Kabemba,
Christian Josselin, Xavier Rendu**

*Ars, un vrai centre missionnaire
au service de l'Église,
avec un charisme très actuel.*



Chancellerie

Registres de catholicité

Presque tous les registres de catholicité de l'année écoulée ont été déposés à la chancellerie. Les dernières paroisses vont les remettre avant le samedi 22 février.

Félicitations et remerciements pour le suivi du travail, la tenue et le dépôt des registres. Chez nous comme dans la plupart des diocèses, on comprend mieux que ce soin n'est pas d'ordre purement administratif : c'est une marque de respect pour les personnes concernées et les sacrements donnés. Chaque écriture peut être un acte de foi et de charité chrétienne. C'est un service caché mais authentique de la communauté.

Je félicite les notaires qui, à la suite de la formation donnée le 7 novembre 2013, ont reçu une délégation officielle et je profite de l'occasion pour remercier et encourager tous les notaires paroissiaux qui apportent une aide précieuse à leurs curés.

Listes de baptisés

Merci aux paroisses qui ont déjà envoyé la liste informatique des baptisés demandée dans un précédent numéro d'EPA.

Cet index sera très utile à la fois pour la chancellerie et pour les paroisses. Pour certaines, cette liste existe depuis plusieurs années ; d'autres attendaient un encouragement pour la constituer.

Merci aux autres paroisses de signaler si ce service est en projet et si elles ont besoin du fichier modèle. Pour celles qui le peuvent, le mieux serait d'envoyer la liste des baptisés de l'année écoulée pour Pâques (en joignant si cela est possible la liste des 2 ou 3 années précédentes) ; puis de continuer chaque année avec quelques années antérieures...

Rappels

Pour les registres 2014, je me permets de donner quelques informations ou rappels, surtout pour ceux qui n'ont pu participer à l'une ou l'autre des formations :

- En dehors de l'évêque, du vicaire général et du curé, les autres ministres sont tous :
 - pour les baptêmes : « prêtre (ou diacre) autorisé »,
 - pour les mariages : « prêtre (ou diacre) délégué » (avec délégation écrite) ;
- Écrire à l'encre noire (l'encre bleue, le stylo bille et le feutre vieillissent très mal) ;
- Respecter les cahiers fournis (de 3 à 5 feuilles) ;
- Pour corriger les erreurs éventuelles : barrer d'un trait et indiquer la correction (ni surcharge, ni colle, ni blanc) ;
- Ne pas hésiter à consulter la chancellerie pour les problèmes rencontrés.

Reliure

Mme Geoffrey-Herbepin, qui assurait la reliure des registres de l'évêché, vient de prendre une retraite bien méritée. Elle avait pris la suite de sa mère, décédée récemment, laquelle avait succédé à sa patronne. Leur successeur, M. François Collet, a installé son atelier à Curciat-Dongalon (collet.reliure@laposte.net – 04 74 52 96 31).

L'évêché est en contact avec le relieur de l'archevêché de Lyon, M. Henri Kirchner, diacre permanent (henri.kirchner@orange.fr – 04 78 37 11 29). Ses tarifs et ses délais sont intéressants et il est prêt à se déplacer.

À Bourg-en-Bresse, il y a aussi l'atelier de Mme Isabelle Gautier (62 Rue de la République - 04 74 24 68 85) qui fait la reliure des registres de plusieurs paroisses de la ville.

Père Christian Josselin

Agenda des événements diocésains

Mercredi 26 février : Assemblée générale de la Société Nouvelle GORINI

A 18 h 00 à la salle Lagrange (MJMV)

Après l'Assemblée générale, dans le cadre du Centenaire de la guerre 1914-1918, conférence ouverte à tous sur « Le plan français de 1914 et son application » par le lieutenant-colonel Christophe Gué du service historique de la Défense, chargé de cours à l'École de Guerre.

Société Nouvelle GORINI

04 74 50 02 53

sngorini@free.fr

Vendredi 28 février : lancement de la campagne du Denier de l'Église

De 10 h à 12 h, à la Salle des Pays de l'Ain (MJMV)

Animation : M. David AJASSE, d'Altériade

Invités : les curés, vicaires, administrateurs et trésoriers des paroisses

Programme : bilan de la campagne 2013, présentation de la campagne 2014 et des outils, dons en ligne, échanges, déjeuner, puis distribution du matériel aux groupements paroissiaux.

Samedi 8 mars : Les Rencontres de la Diaconie

De 9 h 30 à 17 h à la Chapelle des Vennes à Bourg-en-Bresse

Rencontre sur le thème « *Etre au TOP* » : Tables Ouvertes Paroissiales

- Partage de la Parole
- Partage du repas fraternel (buffet garni par chacun)
- Partage de l'Eucharistie à 15h

Coordination de la Diaconie

Pierre Davienne

04 74 37 36 80

pgdavienne@free.fr

La plupart des événements diocésains ont lieu à la Maison Jean-Marie Vianney (MJMV) 29, Rue du Dr Nodet 01000 Bourg-en-Bresse

Dimanche 9 mars : Appel décisif des catéchumènes

A 11 h à l'église ND de la Miséricorde à Ars.

Jeudi 20 mars : Formation diocésaine des archivistes

A la salle Lagrange (MJMV)

Thème : « *Archivage* » et « *recherches dans les archives* »

Personnes concernées : toute personne collaborant à la mission de l'église dans les paroisses ou les services diocésains et exerçant une responsabilité ou un service en matière d'archivage ou de recherche dans les archives

Animation : M. Paul Cattin, archiviste diocésain, avec la collaboration de Mme Brigitte Ladde des archives départementales
Horaires : 2 sessions au choix (même programme) De 9 h 30 à 12 h 30 ou de 14 h à 17 h

Programme de chaque session

- Informations générales
 - Ateliers (au choix) : « *constitution des archives* » et « *consultation des archives* »
- Possibilité de s'inscrire à la journée entière pour ceux qui seraient intéressés par les deux ateliers.

Messe (pour ceux qui veulent) : 8 h 50 ou 17 h 15, chapelle de la Maison Jean-Marie Vianney

Déjeuner (offert aux participants envoyés par leur paroisse ou leur service)

Inscription : Merci d'indiquer avant le 13 mars

- Nom, prénom, coordonnées
- Paroisse ou service
- Session choisie : matin ou après-midi
- atelier choisi : « *archivage* » ou « *consultation* »
- Déjeuner : oui ou non

P. Christian Josselin - 31 rue Dr Nodet, CS 60154 - 01004 Bourg-en-Bresse Cedex.

04 74 32 86 53 ou 04 74 32 86 32

Fax : 04 74 32 86 31

christian.josselin@belley-ars.fr

Agenda des événements diocésains

Samedi 22 mars : Découvrir le Pardon de Dieu

A la MJMV

Journée « Sacrement de Réconciliation » pour les enfants de CE2, CM1, CM2, organisée par le Service de la Catéchèse, en partenariat avec la Pastorale des Jeunes, dans l'esprit des Rencontres de Vie Chrétienne.

Cette journée s'adresse essentiellement aux secteurs et groupements paroissiaux qui ont des difficultés pour mettre en place une telle proposition sur le plan local.

Merci aux prêtres de réserver au moins l'après-midi de cette date pour donner le Sacrement aux enfants. Merci aux catéchistes d'accompagner leurs équipes.

Service diocésain de catéchèse

04 74 32 86 56

cateain01@wanadoo.fr

Jeudi 27 et samedi 29 mars : Haltes spirituelles

Rencontres organisées par le Service de Catéchèse et le Service du Catéchuménat, avec prédication par notre Evêque sur le thème « La Joie de l'Évangile »

- à Oyonnax : le 27 mars de 9 h 30 à 16 h
- à Bourg : le 29 mars 2014 de 14 h à 19 h

Service diocésain de catéchèse

cateain01@wanadoo.fr

Mardi 22 avril : 50 ans d'activités de la CDAS

De 9 h 30 à 16 h 30 à la MJMV

Une relecture pastorale des activités de la Commission Diocésaine d'Art Sacré à la lumière de la Constitution conciliaire sur la liturgie pour les acteurs de la liturgie et les conseils pastoraux et économiques.

CDAS

04 74 50 02 53

Les moyens de communication diocésains

Le nouveau site Internet diocésain

Mis en ligne au début du mois de mars, vous pourrez y retrouver les événements du diocèse, les textes de notre évêque, les reportages sur les temps forts vécus par les communautés chrétiennes, ainsi que des informations pratiques sur les paroisses, les mouvements, les sacrements :

<http://catholique-belley-ars.cef.fr/>

Les réseaux sociaux :

Facebook : Diocèse de Belley-Ars

Twitter : @BelleyArs

Découvrez en direct les informations de l'Église dans l'Ain, en France et dans le monde, et partagez-les à votre entourage !

Sur abonnement gratuit

Le bulletin officiel *Eglise des Pays de l'Ain*

Un mensuel numérique pour connaître les nouvelles officielles du diocèse.

La lettre d'information

Deux fois par mois, pour découvrir des méditations, les derniers reportages et les principaux événements à venir...

Pour recevoir le bulletin officiel et la lettre d'information, vous pouvez vous inscrire sur le nouveau site Internet du diocèse, dans la rubrique « *Lettre d'information* ».

Église des Pays de l'Ain - Journal officiel du diocèse de Belley-Ars

C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912 - Date de parution : 20 février 2014 - Dépôt légal : février 2014

Directeur de la publication : Guilhem Duval

Rédaction et mise en page : SDPC - Crédits photos : SDPC, Duval (p. 6)

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

*31, Rue du Dr Nodet – CS 60154 – 01004 Bourg-en-Bresse Cedex - 04 74 32 86 69 - sdpc01@gmail.com
catholique-belley-ars.cef.fr*